



FÉDÉRATION EUROPÉENNE
CENTRE CULTUREL SAINT MARTIN

M. Silvio Spiri
Président du Centre Culturel Saint Martin
Italie région Pouilles
Via G. Bruno, 4 Taviano
73057 Taviano
silvio.spiri@gmail.com

Tours, le 13 juin 2022

M. le Président, Cher Silvio Spiri,

Au nom de la Fédération Européenne Centre Culturel Saint Martin, j'ai le plaisir de vous confirmer votre élection lors de l'Assemblée générale qui s'est déroulée à Beveren (Belgique, Région Flandre) le 20 mai 2022, comme Président de la Fédération Européenne Centre Culturel Saint Martin. Vous avez été élu à l'unanimité par l'ensemble des présidents des Centres Culturels Saint Martin de 12 pays européens jusqu'au 20 avril 2023.

Je tiens à vous féliciter très sincèrement pour votre élection qui exprime la reconnaissance des représentants des 16 Centres Culturels Saint Martin pour votre totale implication depuis 5 ans au développement de l'Itinéraire Culturel Européen de saint Martin, labellisé par le Conseil de l'Europe.

Vous aurez dans le cadre de votre mandat, la responsabilité :

- d'organiser la prochaine Assemblée générale de la Fédération Européenne Centre Culturel Saint Martin à Taviano (siège de votre Centre Culturel Saint Martin Italie région des Pouilles);
- d'organiser le Colloque International. Il est envisagé d'élargir en 2023 le thème du colloque à d'autres secteurs que l'histoire, comme par exemple l'environnement, le social, les nouvelles technologies... par exemple sur le thème du Partage citoyen (les 20 - 22 avril 2023 - Journée de la Terre) ;
- de représenter la Fédération Européenne auprès des instances européennes (Conseil de l'Europe, Ministères...);
- de représenter la Fédération Européenne à l'occasion du 11e Forum Consultatif Annuel des Itinéraires Culturels à La Canée (Crète en Grèce, les 5 - 7 octobre 2022) et à l'occasion de 10ème Académie de Formation sur les Itinéraires Culturels (2023).

Je profite de ce courrier pour vous annoncer une bonne nouvelle que nous venons d'apprendre : le Conseil de Direction de l'Accord Partiel Elargi a décidé de renouveler la certification « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » à « l'Itinéraire saint Martin de Tours » pour une durée de cinq ans, conformément aux critères de certification contenus dans la Résolution du Comité des Ministres CM/Res (2013)67. La décision a été confirmée par procédure écrite le 31 mai 2022.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

M. Antoine Selosse
Délégué général

Fédération Européenne Centre Culturel Saint Martin de Tours
BP 41135,
FR-37011 Tours Cedex 1 (France)
antoine.selosse@saintmartindetours.eu

